

Extrait du registre des délibérations du
conseil municipal de la commune de
LA BATHIE

Séance du 13 décembre 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la SAVOIE

<p>Date de la convocation : 06 décembre 2024 Date d'affichage : 06 décembre 2024</p>
<p>Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 13 Nombre de votants : 17</p>
<p>OBJET : Décision modificative n°1</p>

L'an deux mille vingt-quatre vendredi 13 décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Pierre ANDRE, maire.

Présents : Mmes Sabrina BARBERO, Sylviane ETAIX, Céline LEGER, Graziella LEGER, Laetitia VERCIN.

MM. Jean-Pierre ANDRE, Pascal BOUVIER, Michel CATELLIN-TELLIER, Christophe CORNU, Michel LEMAIRE, Eric MATHEX, Michel MONTET, Laurent SADY.

Absents : Mmes Jeannine CHAPUIS (procuration à Mme Sylviane ETAIX), Gaëlle CLERY, Marie-Danielle DURAND (procuration à M. Jean-Pierre ANDRE, Corinne PAYOT (procuration à M. pascal BOUVIER).

MM. Jean-Sébastien JOLY, Olivier Michel (procuration à M. Michel MONTET).

Madame Céline LEGER a été élue secrétaire de séance.

Vu l'avis de la commission Finances du 05 décembre 2024,

Il est exposé au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-212-18 : SKATE PARK	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-212-60 : SECURISATION TRAVERSEE VILLAGE RD990	0,00 €	25 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-15 : REHABILITATION MAIRIE	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-21 : GYMNASE D'ARBINE	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-32 : SALLE POLYVALENTE	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131-43 : FOYER RURAL	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-28 : BATIMENTS ASSOCIATIONS	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-103 : VOIRIE RESEAUX ENROBES	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2156-101 : SECURITE INTERIEURE	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-35 : MISE EN CONFORMITE JEUX EQUIPEMENTS	0,00 €	158 900,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	37 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-38 : RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles	156 400,00 €	194 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-27638 : Créances sur autres établissements publics	37 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D27 : Autres immobilisations financières	37 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	194 100,00 €	194 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général	0,00 €		0,00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux modifications budgétaires telles qu'exposées précédemment.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 17

VOTE POUR : 17

VOTE CONTRE : 0

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le Maire
Jean-Pierre ANDRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300326-20241213-D01_CM_13_12_24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2024